L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Automne 2015

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

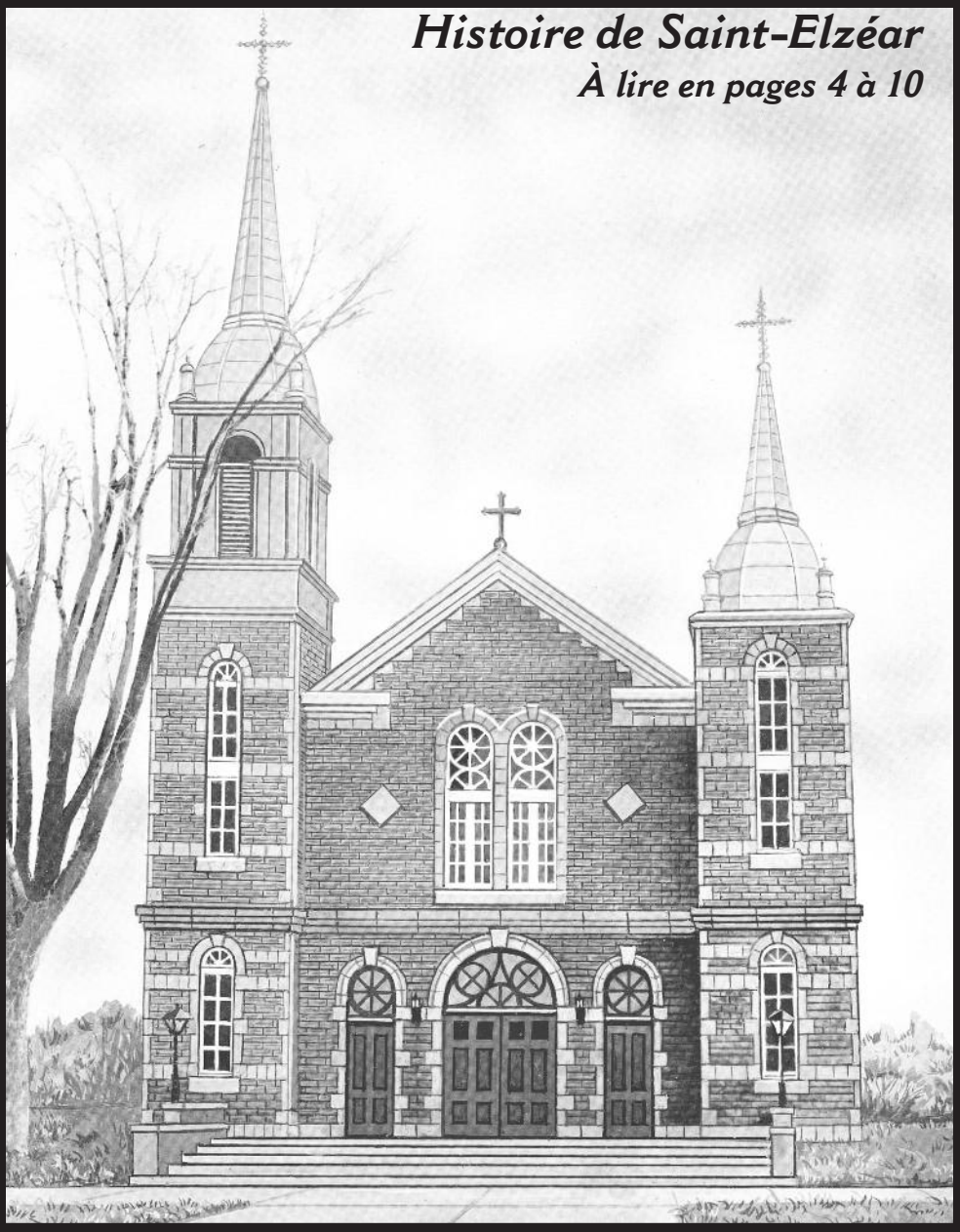

Histoire de Saint-Elzéar

À lire en pages 4 à 10

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,

Dans le cadre de notre tournoi de golf, qui s'est tenu le 22 juin dernier au club de golf de la Vallée de Sainte-Adèle, plus de 130 golfeurs ont pris part à ce rendez-vous estival annuel. Au nom des membres du conseil d'administration, je remercie l'organisateur Louis-Albert St-Pierre et son équipe de bénévoles pour l'excellent travail. Mission accomplie et soyez des nôtres pour l'édition 2016.

Soucieuse de vouloir faire sa part dans une perspective d'un virage vert, l'AERVL informe ses membres que graduellement elle va favoriser l'utilisation des technologies modernes dans ses communications avec ceux-ci.

Nous cherchons à promouvoir auprès de tous nos membres l'utilisation de notre site Internet ainsi que notre présence sur les réseaux sociaux. Nous les invitons à nous fournir leur adresse courriel. L'Envol pourrait devenir, à court terme, « électronique » pour ceux qui ont accès à un ordinateur.

Site Internet et réseaux sociaux.

Depuis plus d'un an déjà, le site Web de l'AERVL a été revampé et il renferme une quantité d'information non négligeable. Nous vous invitons à y faire une visite et à nous faire part de vos commentaires et suggestions. Pour nous suivre sur Internet, voici notre adresse : **http://aervl.com/**

Quant aux réseaux sociaux, visitez notre page Facebook **www.facebook.com/AERVL** et aidez-nous à la faire connaître auprès de vos anciens collègues et vos proches.

Nous sommes également sur Twitter **https://twitter.com/AERVL1**

Pour nous joindre, deux façons simples : par courriel au aervl@videotron.ca ou par téléphone en laissant un message sur la boîte vocale au 450-661-3394.

Merci de nous appuyer et de vous inscrire à notre liste d'envoi en nous fournissant votre adresse courriel.

Soyez assurés qu'elle sera pour usage de l'AERVL seulement.

La viabilité d'une association est en grande partie liée à la participation de ses membres aux différentes activités. Elle est aussi tributaire de la collaboration de nos partenaires et de nos précieux nos commanditaires :

Tennis 13 Fitness,

Les restaurants Pacini de Laval et de Saint-Eustache,

Yves Légaré complexe funéraire,

La Résidence des Philanthropes,

JMA Diagnostics,

La Caisse d'économie des employés de la Ville de Laval,

GPL assurances,

La Place des Aînés.

Nous les remercions sincèrement, car sans leur appui, notre journal l'Envol ne pourrait être publié.

D'autre part, nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible afin de garder contact. Ne pas oublier également d'en aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site Internet au : www.aervl.com et dans l'Envol.

Aux 4 vents

Bienvenue

Michel Cloutier, col bleu
Carole Demers, col blanc
Marina Fortin, col blanc
Josée Gosselin, col blanc
Richard Lamarre, col bleu
Ginette Milotte, col blanc
Alain St-Pierre,

Décès

Pauline Biron, secrétaire direction générale
Lorraine Drapeau, col blanc
Jean Lambert, policier
Denise Laporte, Alliance

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8
internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

Nouvelles du Fonds

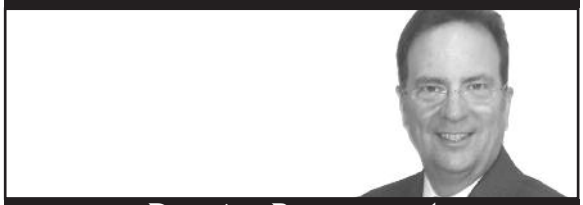

Denis Bertrand

La prudence

Les journaux semblent avoir pour mission de nous informer. Ce n'est hélas pas leur première raison d'être. Celle-ci est d'être profitable, donc de vendre le plus de journaux possible. Quelle en est la conséquence pour les lecteurs? Une information biaisée, le plus souvent alarmiste ou sensationnaliste. En voici un exemple tiré de l'édition du 5 août du journal « Le Devoir », un quotidien pourtant sérieux. Le titre de l'article est « Les caisses de retraite en décroissance ». Bien que ce titre soit mathématiquement exact, il est inutilement alarmiste. Si effectivement le rendement médian du second trimestre est négatif à -1,2 %, il suivait un trimestre ou ce même rendement avait été de 6,0 %. En date du 30 juin 2015, le rendement médian s'établissait 4,5 % selon les chiffres du cabinet conseil Morneau Shepell, tel que cité dans l'article. Je rappelle que le rendement espéré maximum autorisé par la Régie des rentes du Québec est de 6 % soit 3 % pour les deux premiers trimestres. Les caisses de retraite ont conséquemment fait mieux que ce que l'on attendait d'elles. Le titre est donc inutilement alarmiste, surtout quand l'on sait que le même rendement médian pour une période de 5 ans est de 10,78 % annuellement. En résumé, si le titre est véridique, il n'a pour but que d'attirer l'attention du lecteur alors que la réalité à long terme est différente.

Maintenant je souhaite attirer votre attention sur une situation autrement plus importante : la gestion de votre argent et c'est la vraie raison du titre de ma chronique. Les conseils qui suivent sont tirés du site de l'autorité des marchés financiers :
https://www.lautorite.qc.ca/fr/publications-prevention-fraud-conso.html

Il contient trois brochures dont la lecture est essentielle pour éviter les pièges des requins de la finance. Les conseils données sont utiles à tout âge et pour toutes les tailles de placements.

1. Est-ce que la personne qui veut vous vendre un produit est autorisée à le faire? Vérifiez avec le centre d'information de l'autorité des marchés financiers au 1-877-525-0337 ou au www.lautorite.qc.ca. Ne craignez pas de froisser votre interlocuteur, c'est votre argent après tout.

2. Obtenez de l'information écrite et complète sur le placement proposé. Vous devez connaître, le type de placement, les risques encourus, la liquidité du placement et les frais associés au placement. Sans ces informations, mieux vaut ne pas investir.

3. Est-ce que le placement offert est trop beau pour être vrai? Si c'est le cas, fiez-vous à votre bon sens et déclinez l'offre. Les rendements magiques n'existent que dans l'univers d'Harry Potter.

4. Méfiez-vous des déclarations douteuses fréquemment employées par les fraudeurs tels que :

Tous mes clients ont déjà investi dans ce placement.

Vous devez absolument investir aujourd'hui, demain il sera trop tard.

J'ai moi-même investi tout mon argent et celui de mes parents.

Etc.

Si vous sentez la moindre pression indue, méfiez-vous.

5. La personne qui vous a offert un placement s'est-elle comportée ainsi?

Trouve souvent des points semblables entre votre situation et la sienne.

Vante ses compétences et ses succès de façon démesurée.

Vous propose des placements en vous faisant l'offre de vos rêves.

Vous culpabilise si vous ne prenez pas les placements qu'elle vous offre, ou si vous mettez en doute ses affirmations.

Refuse de dire pour quelle firme elle travaille ou tente de changer de sujet après vous avoir donné très peu d'information.

Etc.

Rappelez-vous, tous les intermédiaires financiers ne sont pas des bandits, mais si vous avez le malheur de confier votre argent à un tel individu, vous le regretterez amèrement... « PRUDENCE »!

Le baromètre du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval

Cette section de ma chronique étant rédigée sans les informations contenues dans les états financiers au 31 décembre 2014, je dois mettre en garde le lecteur contre tout excès d'optimisme résultant de la lecture des résultats du baromètre de notre régime de retraite en date du 30 juin 2015. En utilisant toujours la même méthodologie que précédemment, j'ai élaboré une estimation du taux de capitalisation à partir des informations publiques de notre régime de retraite, notamment le rapport présenté par la Ville de Laval à l'assemblée spéciale du conseil du 19 janvier dernier. Selon ces calculs, notre taux de capitalisation s'établissait environ à 88,0 % au 30 juin 2015 ce qui représente une amélioration de 2 % par rapport à la situation au 31 décembre 2014.

Vous aurez noté que nous nous rapprochons du seuil de 90 % de capitalisation. Pourquoi ce seuil est-il important? À partir de ce niveau de capitalisation, le financement du déficit actuariel ne coûte plus qu'une somme d'environ 13 millions annuellement au lieu du montant actuellement connu de près de 34 millions. Ceci représente une économie d'au moins 20 millions annuellement. Ceci rend le coût de notre régime de retraite beaucoup plus raisonnable, et ce, sans la moindre réduction des bénéfices que nous avons chèrement payés durant notre carrière que ce soit par des hausses de cotisations ou par la renonciation à des hausses salariales. Ces renonciations à des hausses salariales sont d'ailleurs trop facilement oubliées par les mercenaires du gouvernement Couillard.

Claude Lavoie

Histoire de la Paroisse de Saint-Elzéar

Par Maurice Prévost

Avant-propos

Les premières paroisses de l'île Jésus furent Saint-François-de-Sales (1702), Sainte-Rose-de-Lima (1740), Saint-Vincent-de-Paul (1743), Saint-Martin (1774) et Sainte-Dorothée (1869). On néglige trop souvent de parler des 26 autres paroisses qui furent crées au fur et à mesure que la population de l'île augmentait. C'est en 1965 que la dernière paroisse, Saint-Ferdinand, débuta la dispense de ses services religieux à la population de Fabreville.

L'Envol vous présente dans ce numéro, l'histoire de la sixième paroisse, Saint-Elzéar. À cet égard, nous avons fait appel à monsieur ***Maurice Prévost,*** *historien bien connu qui a gentiment accepté de nous parler de son coin natal. Nous remercions monsieur Prévost pour son excellente collaboration et nous vous souhaitons bonne lecture.*

Naissance de la paroisse Saint-Elzéar

C'est le 24 mars 1888, que les habitants de la concession Saint-Elzéar présentent une requête à Mgr C.E. Fabre, évêque de Montréal, afin qu'une nouvelle paroisse soit fondée en plein centre de l'île Jésus. Encore une fois, c'était pour palier à l'éloignement du lieu du culte des habitants des paroisses de Saint-Martin, Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Rose. D'après Marcel Paquette dans son livre Histoire de l'île Jésus, le nom de Saint-Elzéar fut donné antérieurement à cette concession en l'honneur de Monsieur le chanoine Elzéar Vallier, supérieur du Séminaire de Québec.

En 1869, la fabrique de la paroisse de Saint-Martin venait de perdre un très vaste territoire suite à l'érection de la paroisse de Sainte-Dorothée. Elle s'objecta donc à l'ouverture d'une nouvelle paroisse. Prudent, l'évêque décida de gagner du temps en autorisant la construction d'une chapelle, une desserte de la paroisse de Saint-Martin.

Chapelle construite en 1899

Où construire la chapelle ?

Certains démêlés prirent origine sur le choix de l'emplacement de cette chapelle et éventuellement du site de l'église paroissiale de Saint-Elzéar. Pour bien globaliser la situation, il faut se reporter en 1838. Cette année là, Mgr Jacques-Janvier Vinet, curé retraité de la paroisse de La Visitation du Sault-au-Récollet acheta à Cap Saint-Martin, une terre dont la maison avait été incendiée l'année précédente par les troupes de Colborne lors de leur marche vers Saint-Eustache ou lors de leur retour. La résidente, madame veuve Sauriol, y périt brûlée.

Toujours en cette même année, Mgr Vinet y fit construire une vaste résidence en pierre qui existe toujours au 1837, boulevard des Laurentides mais intégrée au bâtiment de la Clinique Orthopédique Duval. À l'époque, ce projet devait être une nouvelle forme de construction pour les temples religieux, afin qu'ils aient, selon ses dires, moins de surcharge et de lourdeur. Cette nouvelle forme de construction ne fut pas acceptée par les autorités religieuses et ce concept est resté en plan.

Maison Mgr Vinet vers 1925

Après d'autres ventes et rachats, Mgr Vinet fit don de cette propriété au collège Sainte-Marie de Montréal. Cependant il y avait une clause au contrat qui stipulait que l'acheteur devait employer cette bâtisse comme chapelle. On commença à y offrir le service religieux et la population des alentours fut invitée aux offices de la semaine et du dimanche. C'est alors que Mgr Vinet et le collège Sainte-Marie firent des représentations auprès des autorités du diocèse pour que cette maison devienne le site de la chapelle et éventuellement celui de l'église de la paroisse de Saint-Elzéar. Les cultivateurs s'y objectèrent avec détermination.

Devant ce dilemme, Mgr Paul Bruchési, évêque de Montréal décida alors que la chapelle sera construite dans le rang Saint-Elzéar, près de la montée Monette. Sur la terre de Joseph Major ou sur celle de Dagenais. Les résidents de Saint-Elzéar n'acceptèrent pas du tout cette nouvelle décision et s'y opposèrent fortement.

Constatant cette confusion, Georges Lavoie, cultivateur de la terre voisine à l'est de la route principale (boul. des Laurentides aujourd'hui), offrit gratuitement un terrain d'un arpent carré comme site de construction de la nouvelle chapelle. La rue Lavoie rappelle le geste de ce pionnier de Saint-Élzéar. Onésime Prévost, mon grand-père résidait sur la deuxième terre à l'est de Lavoie. Il offrit de fournir gratuitement tout le bois nécessaire pour la construction de la chapelle.

Madame et Monsieur Georges Lavoie

Devant ces offres, Mgr Paul Bruchési donna alors l'autorisation de bâtir la chapelle sur le site de l'actuelle église, à l'endroit souhaité par les paroissiens. Avec la générosité des familles Lavoie et Prévost, le tout s'est réglé à l'amiable et sans que ça coûte trop cher aux paroissiens.

L'abbé Maxime Leblanc, curé de la paroisse de Saint-Martin en fit la bénédiction le 24 décembre 1899. La première messe y fut célébrée le lendemain, jour de Noël par l'abbé A. Nantel, vicaire de cette même paroisse. L'abbé Joseph Cloutier fut nommé curé résident et logea chez Amédée Lavoie.

Le premier rapport financier en date du 31 décembre 1900, après une année d'opération, se lit comme suit : Recettes 608.57$, dépenses, 616.57$

Malgré la construction de la chapelle, Saint-Élzéar demeurait une desserte de la paroisse de Saint-Martin. Les fidèles s'adressèrent à Mgr Bruchési le 11 février 1901, pour lui demander que le territoire desservi par la chapelle de Saint-Elzéar soit érigé en paroisse. Ils obtinrent une réponse favorable et, le 8 août 1901, la paroisse de Saint-Elzéar fut officiellement crée. Lors de la délimitation du territoire de la paroisse, la demande identifiait un territoire beaucoup plus étendu que celui qui fut finalement obtenu.

On demandait du côté ouest, jusqu'à la montée Saint-Aubin (Autoroute 15), représentant un parcours de 3,3 km (2 milles) de l'église. Il fut réduit par la moitié, à 1,6km (1mille), s'arrêtant à la terre d'Émilien Bastien. Aujourd'hui, c'est voisin à l'est du 250, boul. Saint-Elzéar, ouest.

Sur le côté est, on demandait d'aller jusqu'à la Montée Lacombe, aujourd'hui la montée Rouville, soit 3,8km (2,4 milles). On accepta de se rendre à la terre de Rodrigue Léonard, à 1,5km (1 mille), aujourd'hui le numéro 399, boul. St-Elzéar est.

Vers le nord, la demande englobait toutes les terres de la côte des Lacasse, 2,2km (1,4 milles) Ce territoire fut réduit aux terres de la petite côte Sainte-Rose, aujourd'hui le boul. Bellerose, 1,1km (0,7 mille)

Vers le sud, on demandait que le territoire englobe les terres des deux côtés du rang Saint-Martin jusqu'à la montée Saint-Aubin.(aut. 15) et les terres des deux côtés de la montée Vinet, aujourd'hui Boul. des Laurentides, à l'est jusqu'à la montée Monette jusqu'au rang Saint-Martin.

Les habitants de ces trois paroisses environnantes, Ste-Rose, St-Vincent-de-Paul et Saint-Martin n'étaient pas prêts à perdre un aussi grand nombre de belles terres et les revenus s'y rattachant. Ils étaient à payer chez eux leur 2e ou 3e église.

Toutefois, les résidents de Saint-Elzéar se résignèrent et acceptèrent les limites de ce territoire amputé de ses meilleurs éléments. Ce territoire se résumait à quelques cultivateurs à Saint-Elzéar et à deux petits bourgs, Cap Saint-Matin et Village Bélanger dont la majorité des résidences possédaient une évaluation foncière inférieure à 1000$. Les habitants travaillaient dans les carrières et pour la plupart d'entre-deux, il s'agissait d'un travail saisonnier. On venait d'établir une paroisse avec des ressources financières très limitées.

L'avenir nous dira qu'avec ces effectifs tellement réduits, la situation financière de la paroisse sera pour plusieurs années très difficiles.

Le deuxième curé, l'abbé Joseph Blais, réalisa très vite que la paroisse ne pouvait survivre avec de si petites recettes. Il présenta aux paroissiens un projet d'agrandissement qui fut refusé. Malheureusement, l'abbé Blais est terrassé par les fièvres typhoïdes, il décéda le 25 août 1906, à l'âge de 40 ans. Il fut inhumé, au pied de la croix centrale dans notre cimetière paroissial. Voyons la répartition des familles, d'après le rapport de la visite de paroisse de 1920.

Village Bélanger,	25 familles	141 âmes
Cap Saint-Martin,	56	253
Village Saint-Elzéar	20	94
Rang/Grandes-Prairies	7	44
Petite côte Ste-Rose	10	42
Rang St-Elzéar, ouest	12	67
Rang St-Elzéar est	13	85
Pour un total de	143 familles	727 âmes

Les «Hommes de pierre», du Cap-Saint-Martin et du Village Bélanger

Ces fiers travailleurs de la pierre concassée, ces carriers comme on les appelait, trimaient dur pour gagner leur pain. Commençant tôt le matin, avec leur cheval et leur tombereau, ils devaient, la journée durant, descendre dans le fond de la carrière, charger manuellement de gros morceaux de pierre, monter tout en haut et déverser le tout dans ce qu'on appelait «le moine», la bouche du concasseur. Dans une autre section de la carrière, les dynamiteurs s'affairaient à percer de multiples trous dans la paroi de la carrière, en préparation de futurs dynamitages.

Il y avait aussi, dans d'autres carrières, surtout au Village Bélanger, les tailleurs de pierre qui façonnaient d'énormes blocs de pierre destinés à la construction de bâtiments ou de monuments. Et pour que tout ce monde ait de bons outils, il y avait, bien sûr, les forgerons qui s'affairaient à rafraîchir, tremper et aiguiser leurs outils et aussi à ferrer les chevaux.

Et les femmes, que faisaient-elles?

Les femmes étaient à la maison pour les travaux domestiques et la préparation des repas pour leur homme et pour toute la famille. Le dimanche et les jours de fête, c'était une corvée que d'assister à la messe à l'église. Pour les gens du Village Bélanger, se rendre à l'église leur donnait 1,8 milles et pour ceux du Cap-Saint-Martin 1 mille, à pied. C'était ardu de parcourir cette distance. Plusieurs n'y pouvaient simplement pas.

J'ai une copie de la lettre, en date du 23 mars 1936, que notre curé du temps, l'abbé Joseph Fortin, a reçu de l'archevêché de Montréal et dans laquelle Monseigneur l'encourage à donner la messe du dimanche et les jours de fête d'obligation au Cap-St-Martin et au village Bélanger et de voir le succès qui en découlera… Ce fut un succès qui dura de longues années.

Les « Hommes de terre» de Saint-Elzéar

Les paroissiens des rangs Saint-Elzéar, de la petite Côte Ste-Rose et du rang des Grandes-Prairies étaient, à l'exception de quelques rentiers, des travailleurs de la terre. Les résidents de Saint-Elzéar, avaient un style de vie complètement différent de celui développé par les résidents du Village Bélanger et du Cap-St-Martin. À Saint-Elzéar, c'était le travail de la terre. Ces cultivateurs travaillaient également dur. C'était le lever vers 5 h, puis la traite des vaches et la préparation des chevaux pour la longue journée de travail aux champs. Naturellement, les investissements étaient beaucoup plus importants sur la ferme : les semences, la nourriture des animaux et l'entretien de l'équipement etc. etc. Les femmes, en plus de prendre soin de la marmaille, de s'occuper de l'entretien de la maison, et de voir à la préparation des repas, devaient dans bien des cas aller aux champs prêter main-forte aux hommes. C'était de longues journées pour tout le monde.

Le 24 mai 1900, Joseph-Hormisdas Charron fut le premier baptisé de la paroisse. Il était le fils d'Ovila et d'Adèle Prévost. Le premier mariage fut, le 12 juin 1900, celui de Napoléon Boivin, tailleur de pierre, fils majeur de Ferdinand Boivin, blanchisseur, et de feue Marie-Louise Blondeau, avec Adélia Paquette, fille de Théophile et de (nom illisible)… Les premières funérailles, celles de Georgiana Boivin, épouse d'Albert Lavoie, furent célébrées le 31 mars 1900. Elle fut inhumée à Saint-Martin.

L'église et son environnement

Notre église avait, comme voisin immédiat, à l'est la première école de Saint-Elzéar, à l'ouest le presbytère, suivi par la maison de Avila Lavoie, aujourd'hui le magasin de santé naturel au coin de la rue Lavoie. À l'endroit où est le magasin à 1 $ d'aujourd'hui, nous avions l'hôtel St-Elzéar.

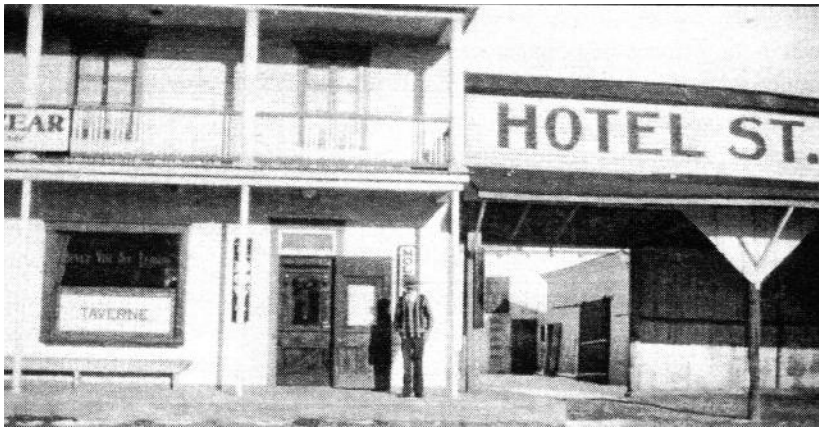

L'hôtel St-Elzéar
La photo précédante, prise en 1936, offre une vue en façade avec le propriétaire, M. Albert Ouimet. Il faut bien remarquer les abris (halliers) pour chevaux et voitures. Il y en avait sur tout le pourtour du terrain en arrière de l'hôtel. Dans toutes les paroisses, c'était une obligation que d'avoir sur le terrain de la fabrique ou tout près de l'église ces bâtisses (halliers), pour abriter les chevaux et voitures des paroissiens durant les offices religieux.

Une triste histoire se rattache à cet hôtel St-Elzéar

Nous sommes en 1933-34. Le propriétaire de cet hôtel est Armand Clermont. Albert Ouimet, le forgeron du village, demeure sur le côté ouest de la montée Vinet (boul. Des Laurentides), autour du numéro civique 1878. Ouimet et Clermont se rencontrent avec d'autres copains de temps à autres et prennent une bière ensemble à l'hôtel de Clermont. On discute de choses et d'autres et c'est alors que Ouimet demande à Clermont :

«Combien tu me demandes pour échanger ton hôtel pour ma forge?» Clermont lui répond : «15,000 piastres». Sans perdre une minute, Ouimet lui répond : «Je la prend, et v'la 1000 $ d'acompte». Par la suite, Clermont ne pourra jamais se défaire de ce marché. Il aura beau aller consulter un avocat pour s'en défaire, peine perdue. Son avocat lui dira : «Ouimet t'a demandé ton prix, tu lui en as fait un, il t'a donné 1000 $ d'acompte…tout ça devant des témoins. La transaction est légale et valide».

Clermont dut se résigner à livrer son hôtel à Ouimet et déménager dans la résidence de ce dernier, à côté de la forge. Clermont vendra vite son acquisition pour déménager à Montréal et ne plus revenir à Saint-Elzéar. Cette histoire me fut racontée en 1975 par Hortense Clermont, la fille d'Armand. Elle me confia qu'elle a vu sa mère pleurer à maintes reprises à ce sujet et que son père est décédé rapidement par la honte ressentie.

En face de cet hôtel, côté sud-ouest, aujourd'hui le Marché Metro, se trouvait anciennement l'hôtel d'Albini Pagé. Cet hôtel a disparu, pour être remplacé par un magasin général. En 1928, nous y retrouvions, côte à côte, deux magasins généraux, celui d'Hervé Dumoulin, à l'intersection des boulevards St-Elzéar et Laurentides, et son concurrent voisin, côté sud, Camille Prévost père.

En 1931, Hervé Dumoulin déclara faillite. Camille Prévost père se porte acquéreur de toutes les installations. Il ferme alors son établissement et installe son fils Camille qui vient d'épouser Gabrielle Lavoie. En plus d'opérer le magasin, Camille et son épouse administrent le bureau de poste. Ils conservèrent les installations des deux magasins en bonne condition et firent un grand succès de leur entreprise. Ce sera un magasin très important pour la région. Ils louèrent l'ancien magasin à la municipalité qui en fit la salle du conseil municipal.

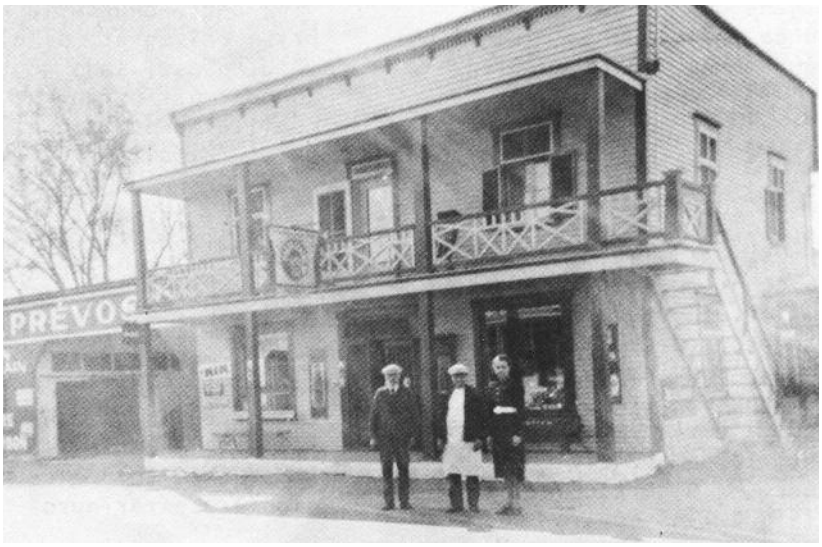

Nous savons que durant la première partie du siècle, le rôle de maître de poste dans une localité était attribué à un partisan du parti au pouvoir à Ottawa. Ainsi, en 1930, avec l'arrivée au pouvoir des conservateurs de R.B. Bennett, Camille Prévost fils, issu d'une famille conservatrice obtint le bureau de poste. Il l'opéra jusqu'en 1936, car l'année précédente les libéraux de Mackenzie King reprirent le pouvoir et le bureau de poste passa aux mains d'Hervé Lavoie.

Coin nord-est, place du petit relais St-Elzéar, nous retrouvions le restaurant-épicicerie d'Oliva Dumoulin. Ce fut par la suite la quincaillerie Valiquette. Elle fut expropriée et démolie pour accommoder le réaménagement de l'intersection Des Laurentides et St-Elzéar. On exproprie et démolit l'hôtel St-Elzéar, (le Castor). Monsieu Valiquette érige une quincaillerie devenue le Rona-Vimont, 1889, des Laurentides.

Auberge du Castor

Le cimetière

Lors d'une assemblée des marguilliers tenue sous la présidence du curé Cloutier, au presbytère, le 1er septembre 1901, il fut décidé d'acheter de monsieur Osias Lavoie, un terrain d'un arpent carré au coût de 300$. L'aménagement se fit sûrement dans les années 1902-1903, car ce n'est que le 9 octobre 1904, après avoir reçu l'autorisation de Mgr l'archevêque Paul Bruchési, que le curé Cloutier bénit notre cimetière paroissial, avec les solennités prescrites, devant un grand nombre de fidèles.

Dans les années 1940, sous l'initiative du curé Tancrède Mathieu, on y fit beaucoup de travaux d'aménagement. C'est lors d'une assemblée tenue le 22 août 1943 que les marguilliers décidèrent de remplacer l'ancienne croix de bois au centre du cimetière par le magnifique calvaire en pierre que l'on y retrouve aujourd'hui. On lança une souscription parmi les paroissiens et au dos de la croix nous retrouvons le nom des principaux donateurs.

Le contrat de fabrication fut octroyé à Édouard Bigras fabricant de monuments au Village Bélanger. Elle fut bénite le 18 juin 1944 par Mgr Papineau évêque de Joliette et le Père Alphonse Galarneau c.s.v., né dans la paroisse et qui prononça le sermon de circonstance. En 1953, monsieur le curé Aimée Séguin, acheta, du côté nord, une bande de terrain pour agrandir le cimetière. Il fit asphalter les allées et érigea, de chaque côté de ce cimetière embelli, un chemin de croix en granit. En 1956 voyant la population augmenter continuellement, il fit l'acquisition, du côté est, d'une bande de terre sur toute la longueur du cimetière et fit construire un charnier en pierre solide. En 1958, il érigea une grotte et aménagea une nouvelle entrée sur la rue Aimé Séguin, remplaçant celle du boulevard Saint-Elzéar.

Le Château Bastien

À l'est, dans le rang Saint-Elzéar, Hervé Bastien acheta vers 1931 un lopin de terre de Joseph Paquette pour y construire un chalet d'été. Vers 1934-35, juste à côté, il se fit construire le petit château que nous voyons aujourd'hui. Une certaine particularité est attachée à cette résidence du fait de l'arrivée, en 1947, de l'abbé Joseph Hudon comme curé à Saint-Elzéar. L'éducation et l'école le préoccupent beaucoup. Il fut très actif dans les grandes décisions du temps, à savoir : l'engagement des Sœurs de la Congrégation de Sainte-Croix et la construction des écoles Notre-Dame à St-Elzéar et Mgr Fabre au Cap-Saint-Martin. De plus, un désir l'obsédait, celui de doter la paroisse Saint-Elzéar d'une belle salle paroissiale dont la fabrique conserve les plans. Afin de ramasser les fonds nécessaires, il s'entend avec Hervé Bastien qui désire vendre son château. On fera un tirage avec comme grand prix : le Château Bastien. Les premiers montants récoltés iront bien sûr à Bastien, pour couvrir le prix de vente de la propriété, sur lequel on s'était entendu, 15, 000 $ à 18,000 $, si je me souviens bien. Le tirage eut lieu et la gagnante fut une petite fille de 3 ans, dont je n'ai pas le prénom, mais qui était la fille de Paul Maurois, machiniste à Radio-Canada. La Famille Maurois vint habiter le château durant quelques années.

Les résultats financiers furent décevants et nous n'avons plus entendu parler du tirage, ni du projet de la salle paroissiale. Quelques années plus tard, les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie s'y installèrent un certain temps. Ce château se situe aujourd'hui au 204, boulevard Saint-Elzéar Est.

Nos orgues

Il semble que, dans la desserte de Saint-Elzéar, on avait un premier harmonium puisque le 28 mars 1919 on vota un montant de 1500 $ pour l'achat d'un deuxième harmonium et qu'on mentionne dans la résolution : «c'est pour remplacer l'ancien qui ne fonctionne pas». Cet harmonium sera installé dans la nouvelle église en 1920. Puis le 15 mars 1959, on inaugura un nouvel orgue que le conseil de paroisse et le curé Aimé Séguin commandèrent. Cette inauguration fut faite par le grand organiste Paul Doyon, sous la présidence d'honneur du chanoine Victor Savaria.

Cet instrument unifié de 5 francs jeux offrait une variété de 35 jeux et possédait une console de 2 claviers et un pédalier de 32 notes. Les deux buffets, dont un était expressif, renfermaient environ 500 tuyaux parlants avec en plus les 20 tuyaux muets qui décoraient la façade. Un carillon de 25 notes était incorporé à l'instrument. Ces orgues avaient été commandées chez le Facteur O. Jacques de Montréal.

Je retrouve que Rosa Prévost fut la première organiste engagée en 1904 au salaire de 20 $ par année. Au cours des ans plusieurs autres organistes jouèrent les orgues à Saint-Elzéar. Un nom qui me revient est celui de Philippe Prévost qui toucha l'orgue de 1935 à 1942 environ.

En 2003, notre conseil de paroisse, sous l'initiative de l'abbé Claude Desrochers, acheta l'orgue que les Sœurs du Bon Pasteur possédaient dans leur chapelle à Laval-des-Rapides. C'est un orgue de grande valeur.

Nos écoles

En 1910, on fonda la commission scolaire Saint-Elzéar et on bâtit la première école. Avant, les jeunes devaient se rendre aux écoles de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Martin ou de Sainte-Rose. Au Cap-Saint-Martin, avant que l'école ne soit bâtie, en 1914, les jeunes devaient se rendre à l'école du rang Saint-Martin.

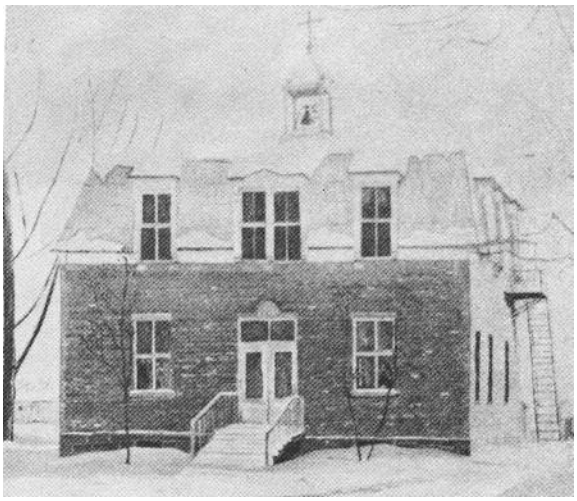

École de Saint-Elzéar

C'est sous l'initiative de l'abbé Omer Fleury, curé de Saint-Elzéar, que les Sœurs de la Présentation de Marie furent engagées pour assumer la responsabilité de l'enseignement dans nos deux écoles, celle du Cap-St-Martin et de Saintt-Elzéar. Elles seront six et arriveront au mois d'août 1930. Elles furent logées dans une petite maison du rang Saint-Elzéar Ouest et comme elles l'écriront dans leurs notes souvenir : «Nous n'avions ni eau, ni électricité dans la maison, mais ce ne fut qu'au début». Cette maison fut démolie pour faire place à l'aménagement de la rue Le Royer. Les responsabilités du groupe étaient réparties comme suit : une étant la supérieure; deux assumaient l'enseignement à l'école Saint-Elzéar, voyageant à pied de leur résidence à l'école, matin et soir; deux étaient transportées en taxi, à l'école du Cap et la sixième, la cuisinière, voyait à l'entretien de la résidence. En 1933, les autorités agrandirent l'école et on leur aménagea au rez-de-chaussée un confortable logement. Ces religieuses nous quittèrent en 1946.

En septembre 1948, arrivèrent cinq Sœurs de la Congrégation de Sainte-Croix pour offrir leurs services aux 250 familles que comptait Saint-Elzéar. Afin de bien les loger, la commission scolaire acheta la résidence de Camille Lavoie, maison voisine de l'actuelle maternelle. La commission scolaire décida de remplacer la première école par une grande et c'est en septembre 1952 que 200 élèves entrèrent dans l'École Notre-Dame. Au cours des ans on changera son nom en celui de l'«École Les Explorateurs».

Quand les Sœurs Sainte-Croix nous quittèrent, nos écoles tombèrent sous la responsabilité de professeurs laïques.

En 1956, on construira une école exclusivement pour les garçons, et on la nommera l'École Joseph-Cloutier, en l'honneur de notre premier curé. Les écoles s'ouvrirent au fur et à mesure que les besoins apparurent. Ainsi, en 1961, on bâtit la partie sud de l'École Notre-Dame, l'École Père-Vimont en 1962, l'École Paul VI en 1965, aujourd'hui l'École Le Sentier, et l'École Paul-Comtois en 1967.

Au Cap-Saint-Martin, une première école fut construite en 1914, elle était située au coin du boul. des Laurentides et du rang des Grandes-Prairies, aujourd'hui la rue Saulnier. Elle est aujourd'hui démolie. Une nouvelle école fut construite en 1951, sur le boulevard des Laurentides un peu au sud; elle sera baptisée École Mgr Fabre. Aujourd'hui, nous y retrouvons le CLSC du Marigot, au 1351, boulevard des Laurentides.

Nos quêteux

On ne peut pas parler de la paroisse sans parler de nos quêteux. Le crash de 1929 fut terrible et cette crise économique dura jusqu'en 1939, l'année de la déclaration de la deuxième guerre mondiale. La classe ouvrière de Montréal fut durement touchée. Dans les campagnes, la situation fut beaucoup moins dramatique, en particulier chez les cultivateurs. Les curés Omer Fleury, 1926-34, et Joseph Fortin, 1934-1938, écopèrent durement des méfaits de cette période. Cette situation fit sortir de Montréal un grand nombre de pauvres qui venaient quêter leur pitance dans les villages et rangs de nos paroisses. On n'avait pas de Bien-être social dans le temps. On a même vu passer jusqu'à 3 ou 4 mendiants le même jour. Ils arrêtaient de porte en porte et demandaient la charité. Ma mère leur donnait un sou (une cenne noire). Certains demandaient quelque chose à manger. Parmi eux, quelques-uns adoptaient une famille, où ils revenaient et sollicitaient le gîte pour la nuit. C'étaient des habitués de la maison.

Je vous dirai seulement un mot sur le quêteux le plus connu de la paroisse et de la région, Michel Citron, de son vrai nom Michel Robert. Il venait nous visiter à peu près deux fois par année, milieu de juin et fin d'août. Son endroit privilégié était la croix de chemin que nous avions sur notre terre du rang Saint-Elzéar Est, tout près de l'église. Il arrivait tôt le matin, bien souvent enlevait sa chemise, se mettait à l'aise, sortait son chapelet et priait. L'angélus du midi lui indiquait que c'était le temps pour le dîner. Il rentrait chez-nous et dînait avec la famille. L'après-midi il vagabondait un peu et revenait à la croix. Lorsque l'Angélus de 6 h (18 h) sonnait il arrivait chez-nous pour souper, veiller et prendre une bonne nuit de sommeil. Le lendemain matin, il se levait tôt, déjeunait et filait vers un autre endroit dans la paroisse. En hiver, il se tenait dans les environs de l'oratoire Saint-Joseph et du Collège Notre-Dame situé en face. Il connaissait bien le frère André; il en parlait.

Par une journée de grande chaleur d'été, les cheminots de la voie ferrée trouvèrent Michel Citron mort à côté des rails, entre Sainte-Rose et Saint-Elzéar. Le dimanche suivant, à l'église de Sainte-Rose, au prône, le curé annonça son décès en ces termes : « Nous recommandons à vos prières Monsieur Michel Robert (Michel Citron) cheminot bien connu, décédé cette semaine».

L'Auberge des Deux Lanternes

Nous avons vu précédemment que Mgr Vinet vendit ou donna sa maison de pierre du Cap au Collège Sainte-Marie. Les archives nous indiquent aussi que le Collège Sainte-Marie vendit cette propriété le 6 mars 1906, à monsieur Isaïe Desormeaux qui la loua pour toutes sortes d'opérations. Finalement c'est Eddy Prévost qui loua cette maison de pierre et la transforma en un superbe restaurant, l'une des premières tables gastronomiques de la région de Montréal, « L'Auberge des Deux-Lanternes ». Dans des notes qui me furent transmises en 1988, par mon ami l'écrivain et historien Robert Prévost je lis qu'Eddy Prévost s'était déniché un excellent cuisinier français, en la personne de M. Éberlé, assisté de son épouse. Dans son aventure à Saint-Elzéar, Eddy Prévost eut la malchance de se lier d'amitié avec Émmanuel Andorno, un libéral, adversaire politique de M. Édouard Pagé, un militant de l'Union nationale et maire de St-Elzéar et, par surcroît, un ami de Maurice Duplessis.

Dans le temps, pour obtenir une licence de vente de boisson deux signatures étaient requises, celles du curé de la paroisse et du maire de la municipalité. Vous comprenez bien que l'Auberge Les Deux-Lanternes n'a jamais obtenu ces deux signatures. Elle fut donc privée de la licence pour vente de vin. Même aux repas les clients ne pouvaient pas déguster un bon cru. Dû à cette situation, le curé Joseph Fortin écopera, de la part des clients, de beaucoup d'amers sarcasmes que nous retrouvons écrits dans le livre d'or de l'auberge. C'est malheureux!

Robert Prévost m'a transmis le souvenir de la soirée du 8 juillet 1938, alors qu'en compagnie de son frère Arthur et d'un autre journaliste, il fut témoin que le maître d'hôtel dut se résoudre à servir du vin dans des tasses. Or leur invité n'était nul autre que le déjà célèbre poète dramatique français Henri Ghéon. C'était à en rougir que de ne pas être capable de servir, au repas, un bon vin. Robert m'a raconté aussi cette journée du 19 mai 1942 où l'Auberge des Deux-Lanternes reçoit Antoine de Saint-Exupéry. Des larmes furtives perlent sur ses joues lorsqu' Eddy Prévost rassemble hâtivement devant le foyer quelques galopins qui fredonnent des refrains de la vieille France. Saint-Exupéry ne se contente pas de signer la page du livre d'or de la maison, il y dessine son Petit Prince et lui place dans la bouche, au moyen d'une bulle, une promesse qui hélas demeura un rêve :
«Quand la guerre sera finie, si je reviens de cette promenade vers Arras, j'irai visiter le Canada, qui est un pays merveilleux». L'année suivante son Petit Prince voit le jour, mais l'année d'ensuite, le hardi pilote s'efface dans l'infini.

D'autres grands de ce monde ont visité cette fameuse auberge, nous voyons [sur une photo] entre autres, Maurice Chevalier, Fernandel et beaucoup d'autres. Lors de leur visite, plusieurs de ces grands visiteurs étaient admis dans «l'Ordre des fumeurs de pipe de plâtre» et savouraient une bonne pipée, devant l'âtre en toute circonstance joyeuse. Le gardien du pot à tabac remettait à chacun un élégant certificat. L'Auberge des Deux-Lanternes était plus qu'une destination de fins gourmets, c'était aussi devenu un lieu de rencontre pour gens d'esprit.

Le propriétaire tint son établissement à bout de bras pendant quelques années, mais on ne joue pas impunément à cache-cache avec l'astuce des inspecteurs. Prévost n'eut pas d'autre choix que de déclarer forfait et ainsi se termine une aventure des plus pittoresques.

Après la fermeture de cette auberge, cette maison connut un certain délabrement puis, en 1949, elle sera vendue à René Demers. Ce dernier la revendit le 2 septembre 1953 à Joseph Moulin qui en fera sa résidence. Son épouse se réservait un étage pour y opérer une garderie d'enfants. Leur fille Marie-Christine, ayant héritée de cette demeure, y opéra durant plusieurs années La Résidence Marie-Christine, spécialisée dans le refuge pour les malades chroniques. Puis, cette résidence devint le Pavillon des Charmilles, un centre de convalescence. En 2004, le docteur Nicolas Duval s'en est porté acquéreur, l'agrandit et y joignit une clinique orthopédique opérant sous le vocable de l'Hôpital Duval.

Conclusions

Le 6 novembre 1962, la ville de Saint-Elzéar change de nom pour celui de la ville de Vimont ce qui donne lieu à d'importantes célébrations. Au cours de la même période, la municipalité se modernise en se dotant d'un hôtel de ville où sont intégrés plusieurs services municipaux, dont la station de pompiers. Par ailleurs, des parcs municipaux ainsi que 2 piscines extérieures sont également inaugurés.

Au cours de la première moitié des années 1960, le territoire de Vimont devient 2 fois plus densément peuplé et sa population augmente de plus de 150%. Elle passe d'un peu plus de 4 000 âmes, en 1961, à plus de 10 000, peu de temps après la création de la Ville de Laval, en 1966.

Pendant cette période, Vimont est la municipalité de l'île Jésus dont la croissance de la population est la plus rapide, avec un taux d'accroissement annuel moyen d'un peu plus de 20%. À titre comparatif, la moyenne de l'île Jésus pour la même période est d'environ 10%.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur la petite histoire de Saint-Elzéar, des anecdotes et des faits divers. Mais j'espère que cet article vous aura appris de mieux connaître ce coin de Laval dans lequel j'ai grandi et vécu depuis plus de quatre-vingt-dix ans.

À lire absolument

Suggestions de lecture pour tous les goûts
par Rachel Sansregret
livrovore professionnelle

Le triomphe de la bande dessinée

La bande dessinée pour adultes connaît un véritable âge d'or au Québec. Ce genre, qu'on associe habituellement aux enfants ou aux classiques tels Tintin et l'œuvre de Franquin, propose désormais des ouvrages des tous les genres. Amour, intrigue policière, humour, aventures ou proposant des illustrations très élaborées et artistiques, tout le monde peut y trouver son compte. Pour les amateurs, pourquoi ne pas jeter un œil au site de la série documentaire « BD QC » au http://bd-quebec.artv.ca/. Voici quelques suggestions pour retomber en amour avec ce genre de plus en plus en vogue.

• André le Géant : la vie du Géant Ferré, Box Brown, Éditions La Pastèque.

• Paul au parc, de Michel Rabagliati, Éditions La Pastèque.

• Les cobayes, de Tonino Benacquista, Éditions Dargaud.

• Sale canal!, de Patrick Sénécal, Éditions VLB.

• Chroniques de Jérusalem, de Guy Delisle, Éditions Delcourt.

• Le trône de fer, adapté par Daniel Abraham, d'après George R. R. Martin, Éditions Dargaud.

• La chasse-galerie, de Vincent Vanoli, Éditions La Pastèque.

• La patinoire en folie, de Piette Huet, Éditions les 400 coups.

• Mile End, de Michel Hellman, Éditions Pow Pow.

• Maus : un survivant raconte, d'Art Spiegelman

Romans policiers

Les romans policiers sont un genre extrêmement populaire qui intéresse des lecteurs de tous les horizons. Voici quelques titres d'auteurs prolifiques à essayer cet automne! Pour partager votre passion de ce type de livre, pourquoi ne pas vous inscrire au Club de lecture «Romans policiers» qui se tiendra à la bibliothèque Gabrielle-Roy dès le moi octobre ?

- Les neuf cercles, de R. J. Ellory
- Projet Sao Tomé, de Michel Jobin
- Les ombres de Katyn, de Philip Kerr
- Dans la ville en feu, de Michael Connelly
- Quand vient la nuit, de Dennis Lehane
- L'inconnue de Queen's Gate, d'Anne Beddingfeld.

Programme culturel

Le mois de septembre amorce la rentrée littéraire et culturelle. Les Bibliothèques de Laval vous proposent des activités pour tous les goûts sur des sujets passionnants tels le voyage, la musique, l'histoire… sans oublier les toujours populaires clubs de lecture. Tout est gratuit, mais il est obligatoire de s'inscrire. Surveillez la parution de notre brochure des activités, disponible en bibliothèque ou en ligne dès le début septembre. Cette année, les inscriptions aux activités se tiendront le samedi 19 septembre dès 10 h.

Pour recevoir des nouvelles des Bibliothèques de Laval, inscrivez-vous à l'infolettre au : programmation.biblio@ville.laval.qc.ca

Plus de temps pour se voir

Les Bibliothèques de Laval élargissent leurs heures d'ouverture. À compter du 5 septembre 2015, les bibliothèques auront un horaire fixe à l'année! Ainsi, été comme hiver, les bibliothèques Marius-Barbeau, Philippe-Panneton, Émile-Nelligan, Sylvain-Garneau et Yves-Thériault seront ouvertes du mardi au vendredi, de 10 h à 21 h et les samedis et dimanches, de 10 h à 17 h.

Autre nouveauté : les bibliothèques Multiculturelle, Germaine-Guèvremont, Gabrielle-Roy et Laure-Conan seront ouvertes 7 jours sur 7, soit le lundi également (10 h à 21 h).

Cela totalise un ajout de 80 heures d'ouverture par semaine! Au plaisir de vous y voir!

Pour en connaître davantage sur nos activités et services, consultez le catalogue des Bibliothèques de Laval! www.bibliotheques.laval.ca

Suivez-nous sur www.bibliotheques.laval.ca.

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale, une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (450) 963-0811

Capsule astronomique

Jean-Marc Richard

Photographier une éclipse de Lune,

une expérience pas si compliquée

Magnifique montage montrant l'évolution d'une éclipse de Lune
Source : Site Web «Ciel des hommes»

Dans l'édition du printemps de 2014 de votre bulletin L'ENVOL, je vous informais que deux éclipses de Lune se produiraient le 15 avril et le 8 octobre 2014. Toutefois, lors de ces deux éclipses, l'heure à laquelle elles se sont déroulées (en pleine nuit) n'était pas très invitante pour les observer.

Le phénomène se reproduira le dimanche 27 septembre 2015 et au lieu de se produire tard dans la nuit et se terminer aux petites heures du matin, l'éclipse totale du 27 septembre se produira entre 19h00 et minuit 30.

Dans mon texte de l'édition de l'ENVOL du printemps 2014, je vous ai invité à photographier le phénomène. Je ne sais pas s'il y en a qui ont tenté l'expérience, mais comme la période cette fois-ci est plus «confortable», je vous propose donc une petite «recette» pour réaliser cette expérience. Vous verrez, ce n'est pas compliqué.

Tout d'abord, rappelons qu'une éclipse de Lune se produit lorsque le Soleil, la Terre et la Lune sont correctement alignés. De plus une éclipse de Lune ne se produit que lorsque la Lune est pleine. Le croquis qui suit démontre cet alignement.

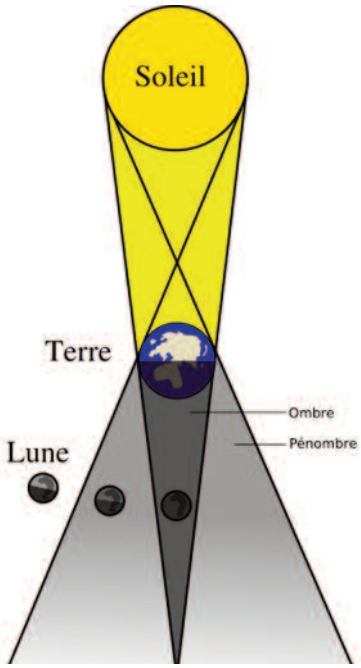

Dans l'illustration suivante, vous retrouvez le cheminement de la Lune dans le cône de pénombre et d'ombre de la Terre durant l'éclipse du 27 septembre prochain. En astronomie, les phases du phénomène sont appelées «contacts». Ils s'énumèrent de 1 à 6 et le contact «M» au centre, représente le milieu de l'éclipse.
Illustration : Logiciel COELIX http://www.ngc7000.com

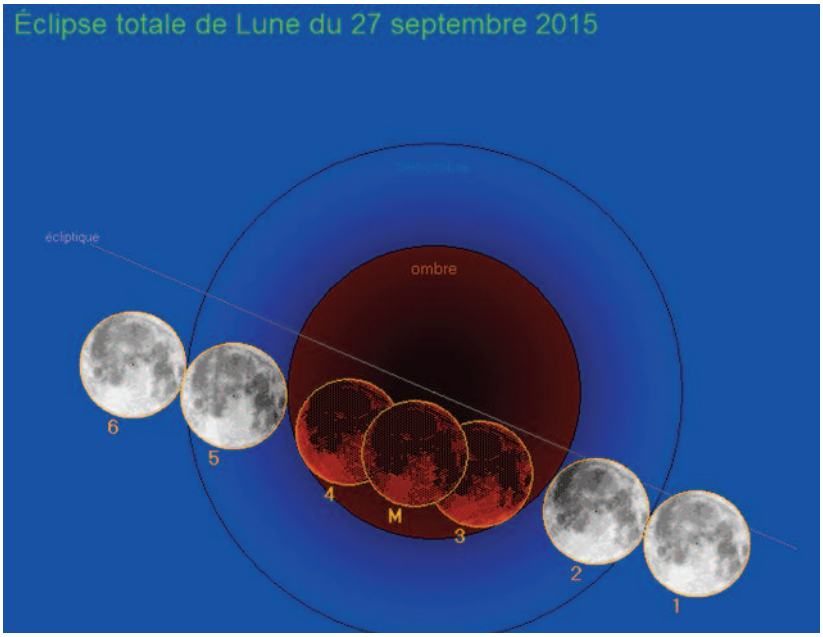

Légende des indications sur l'illustration :
Contact 1 : 19h11, Début de l'entrée de la Lune dans la pénombre
Contact 2 : 20h07, Début de l'éclipse, entrée de la Lune dans l'ombre de la Terre
Contact 3 : 21h11 Début de la totalité de l'éclipse
Milieu de l'éclipse M : 21h47 Milieu de l'éclipse totale
Contact 4 : 22h23 Fin de la totalité
Contact 5 : 23h27 Sortie de la Lune de l'ombre de la Terre
Contact 6 : 00h22 Sortie de la Lune de la pénombre

L'observation d'une éclipse de Lune est toujours un phénomène intéressant à observer. Ce phénomène nous rappelle le fonctionnement de la mécanique céleste. Vous noterez qu'au moment de la totalité de l'éclipse, la Lune ne s'obscurcit pas totalement, mais prend une teinte cuivrée.

Cette teinte est causée par les rayons du Soleil. Ce dernier étant à ce moment derrière la Terre par rapport à la Lune, ses rayons traversent la couche d'atmosphère tout autour de la Terre et se projettent ainsi sur la Lune. Dépendant de l'opacité (humidité, poussière et pollution), la teinte cuivrée durant la phase de totalité sera plus ou moins intense.

C'est là qu'il devient intéressant de photographier le changement de couleur de la Lune, dépendant de la phase du phénomène. Alors, allons-y avec la recette :

L' équipement

Une caméra ayant la fonction de rapprochement (zoom), un bouton pour l'ajustement de l'ouverture de l'objectif

Un bouton pour ajuster la sensibilité du capteur (ISO)

Un bouton pour régler la vitesse du temps de pose

Un trépied ou une installation solide vous permettant de diriger l'objectif de votre caméra vers la Lune

Les ajustements de l'appareil avant l'éclipse

Une éclipse de Lune se produit toujours lors d'une pleine lune. Donc la cible est assez lumineuse avant l'éclipse.
Ouverture à f/8
Vitesse de temps de pose à 1/125 pour une sensibilité du capteur à 100 ISO
Vitesse de temps de pose à 1/500 pour une sensibilité du capteur à 400 ISO

- Les ajustements de l'appareil durant la totalité de l'éclipse :
Durant cette période du phénomène, la luminosité de la Lune aura grandement diminuée. Il faudra augmenter le temps de pose et régler l'ouverture en conséquence
Ouverture à f/5.6
Vitesse de temps de pose à 2 secondes pour une sensibilité à 100 ISO
Vitesse de temps de pose à 1 seconde pour une sensibilité à 400 ISO

Dépendant de la couleur «cuivrée» de la Lune durant la totalité il faudra jouer avec les ajustements «temps de pose (nombre de secondes ou fraction de seconde) et sensibilité du capteur (ISO 100, 200, ou 400).

Avec les caméras numériques, vous avez immédiatement le résultat ce qui vous permet d'effectuer vos rajustements immédiatement pour la prochaine photo.

Invitation

J'espère que la météo sera complice de ce magnifique phénomène de la nature que la Lune nous offrira le dimanche 27 septembre prochain. Vous êtes invités à venir partager ces moments à l'Observatoire astronomique de Laval au Centre de la nature. Si ça vous tente, apportez votre équipement photo pour réaliser vos expériences sur place et recevoir des conseils. On vous attend avec votre café et votre bonne humeur. On tripera ensemble!

N'hésitez pas à me communiquer vos commentaires. C'est avec plaisir que j'en prendrai connaissance.

Jean-Marc Richard, astronome amateur
jmr.astro@videotron.ca

Une nouveauté avec GPL assurance
pour l'assurance-voyage

Notre partenaire, GPL assurance nous offre maintenant une gamme complète de produits d'assurance-voyage.

Voici un aperçu des protections disponibles :
- Jusqu'à 5 000 000 $ de couverture pour les soins hospitaliers et médicaux
- Service d'ambulance et transport aérien d'urgence
- Voyage aller-retour d'urgence pour les voyageurs
- Protection pour les bagages
- Annulation et interruption de voyage

Saviez-vous qu'à partir de 65 ans, notre assurance collective ne couvre plus les frais médicaux lors d'un séjour à l'extérieur de la province ? Il est donc important de considérer l'achat d'une assurance-voyage lors de vos prochaines vacances. Vous pouvez opter pour une protection annuelle ou pour une protection par voyage, selon vos besoins. Soyez assurés d'une protection complète et sur mesure à un prix compétitif afin de profiter pleinement de vos escapades hors Québec.

Contactez Madame Oana Codru
au 450-781-2017
pour une soumission
ou des informations supplémentaires.

Chronique juridique

Me Christiane Ratelle

Me Christiane Ratelle, notaire, chapeaute le service d'assistance juridique des Complexes funéraires Yves Légaré. Elle vous propose des chroniques d'information juridique sur des sujets tels les testaments, les mandats, les préarrangements et les volontés funéraires.

Les préarrangements funéraires

Dans un passé pas si lointain, une exposition du corps d'une durée de trois jours suivie d'une inhumation dans le cimetière de la Paroisse était la norme. Aujourd'hui, les choix sont nombreux et en fonction des demandes, du budget et des valeurs de chacun.

À cet effet, plusieurs choisissent d'avoir des préarrangements. La formule est simple, vous payez de votre vivant pour un service qui sera rendu à votre décès, et ce sans augmentation de prix.

C'est pour qui ?

Certains souhaitent libérer leurs proches d'un fardeau, les choix étant faits et les arrangements funéraires payés à l'avance. Ainsi, lorsque survient un décès, du jour au lendemain, leurs proches n'auront pas à payer pour les services choisis et à gérer une foule de détails, tels :

- La crémation ou un embaumement traditionnel
- La durée et le type d'exposition
- Un cercueil ou une urne
- L'inhumation du corps ou des cendres
- Le lieu, le moment et le type de funérailles
- Le choix d'un lieu de sépulture (terrain, niche, enfeu)
- Les fleurs, la musique, les cartes de remerciements, un buffet, une salle de réception, etc.

Les préarrangements pourraient également être une option intéressante pour une personne sans famille permettant ainsi de garantir la prise en charge des arrangements au décès ou, dans certaines familles, dans le but d'éviter des conflits plus tard.

Les préarrangements sont aussi une façon de s'assurer que les arrangements funéraires seront conformes aux volontés et au budget que l'on souhaite y consacrer.

Les mécanismes de protection de la Loi

Le contrat de préarrangements doit être conforme aux exigences de la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture (ci-après la « Loi ») dont l'application relève de l'Office de la protection du consommateur.

La Loi prévoit qu'une partie du montant confié à la maison funéraire est obligatoirement déposé en fidéicommis (soit 90 %) et que le solde de 10 % demeure acquis à la maison funéraire à titre de frais administratifs. Une partie des intérêts générés par le dépôt en fidéicommis permet à la maison funéraire de rendre les services sans aucune augmentation de prix au décès, que celui-ci ait lieu 5, 10 ou 15 ans après la conclusion du contrat.

L'argent ainsi déposé en fidéicommis ne pourra être retiré par la maison funéraire que conformément à la Loi, à savoir lors du décès du bénéficiaire du contrat ou encore s'il y a une résolution du contrat par l'acheteur ou ses ayants droit.

Faillite ou fermeture de la maison funéraire

En cas de faillite ou de fermeture de la maison funéraire, l'argent déposé en fidéicommis pour le compte des clients demeure protégé. En effet, la Loi prévoit que les sommes d'argent déposées en fidéicommis sont insaisissables et donc à l'abri des créanciers de la maison funéraire.

De plus, un administrateur provisoire pourrait être nommé par l'Office de la protection du consommateur pour gérer ces comptes jusqu'à ce qu'une autre maison funéraire prenne en charge les contrats concernés ou encore afin de permettre aux clients qui le souhaitent de récupérer leur argent en demandant une résolution de contrat puisque tel est leur droit.

Résolution du contrat

En tout temps, sur simple envoi d'une demande à cet effet par l'acheteur, peu importe le motif (ex. : déménagement), le contrat est résolu de plein droit.

Le contrat de préarrangements conclu dans les locaux de la maison funéraire peut être annulé en tout temps, moyennant une pénalité maximale de 10 % des biens et services non fournis par le vendeur. Par contre, dans le cas d'un contrat conclu ailleurs que chez le vendeur (à domicile par exemple), il n'y a aucune pénalité si l'annulation est demandée dans les 30 jours suivant la réception de la copie du contrat.

Lors de la résolution d'un contrat de préarrangements, la maison funéraire doit rembourser les sommes détenues en fidéicommis, plus un montant (intérêts) qui correspond à l'indice du coût de la vie. On notera ici que Complexes funéraires Yves Légaré a pour politique de rembourser 100 % du capital plus les intérêts en cas de résolution de contrat, contrairement à ses compétiteurs qui, dans ces cas, ne remboursent 90 % du capital plus les intérêts.

Site de l'Office de la protection du consommateur

Si vous pensez conclure des préarrangements, je vous invite à consulter le site de l'Office de la protection du consommateur au http://www.opc.gouv.qc.ca/ pour d'autres informations.

Christiane Ratelle, notaire
Complexes funéraires Yves Légaré
(514) 595-1500 / yveslegare.com

YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires
Avec vous

Chronique vinicole

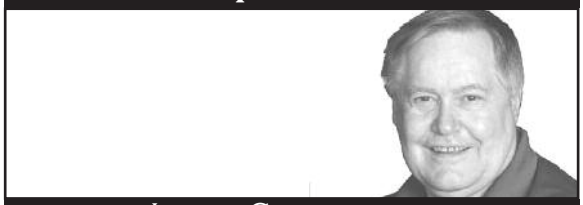

Jean Couvrette

Depuis plus de 30 ans, notre collègue Jean Couvrette a comme passion le vin. Il est président et fondateur du Club des Amis du vin de Laval depuis 2003.

Des trouvailles d'ici et d'ailleurs !

Pour cette nouvelle chronique, je vais vous parler des vins – vendeurs – à la Société des alcools du Québec (SAQ) et du système de cotations des vins.

Ce que recherche la SAQ, ce sont des vins ayant remporté des médailles d'or, argent et bronze, ainsi que les vins bios. Ils se vendent plus facilement. Personnellement, j'ai souvent goûté à des vins qui n'avaient pas gagné de médaille et ils étaient vraiment bons.

Il faut également apprendre à ne pas se fier uniquement à la beauté de l'étiquette. À mes débuts dans le vin, je me fiais beaucoup à celle-ci pour acheter un vin.

En ce qui a trait au système de cotation, les revues Wine Spectator, Decantor et Wine Advocate notent leurs vins sur un total de 100 points. Pour les vins notés entre 90 et 100 points, ils se vendent très bien. Par contre, ceux notés en bas de 90, il semble y avoir un effet dissuasif qui en fait hésiter plusieurs. Pourtant, j'ai goûté à plusieurs reprises des vins cotés 87, 88 ou 89, qui étaient agréables à boire.

Ce qui m'amène, à me questionner comment les experts notent un vin de 90 points et un autre de 89. Sur quoi se basent-ils pour départager celui à qui ils donneront le fameux point de plus qui en fera un meilleur vendeur.

Pour avancer mes dires, dans la revue Vintages du 26 juillet dernier, une excellente revue, sur 44 vins notés sur cent, 43 d'entre eux ont été notés 90 points ou plus. Un seul vin avait été noté 88.

C'est la raison pour laquelle je préfère le système des étoiles avec des ½ étoiles pour nuancer. Comme exemple, un vin coté 3 étoiles est un bon vin, mais un vin avec 3½ étoiles sera à mon avis un meilleur vin. Il y a place à interprétation et le jugement personnel devient plus important, ainsi que l'expérience.

Un aspect que j'intègre personnellement pour noter un vin c'est le rapport qualité / prix, afin de vous faire découvrir de bons vins sans avoir à payer le prix fort.

Lorsque je fais mes cotations personnelles, j'utilise l'échelle de 5 étoiles avec des ½. Je cote par groupe de prix ; soit de 10 à 20 $, de 20 à 35 $, de 35 à 50 $, puis 50 $ et plus. De cette façon, un vin de 60 $ peut avoir 4 étoiles, tout comme un vin de 18 $, soit chacun dans sa catégorie de prix.

Maintenant, place à la dégustation !

Voici quelques suggestions de vins, ayant un bon rapport qualité / prix, dégusté avec les membres de mon comité.

Mousseux

La Bollée pétillante – Québec
(2,95 $ - Code SAQ : 11957211)
Cidrerie du Minot – 250 ml
Pomme McIntosh, Cortland, Spartan, Empire; alcool 4,5 %
Notes de dégustations : arômes, on sent la pomme fraîche ; en bouche, belle acidité, bon goût de pommes.
Servir très froid à 6^0, à l'apéro.

Crémant de pomme – Québec
(11,95 $ - Code SAQ : 245316)
Cidrerie du Minot – 750 ml
Les pommes sont cueillies à la main et broyées en une seule presse. Son faible taux d'alcool en fait un mousseux très rafraîchissant, couleur or pâle ; alcool 2,5 %
Notes de dégustations : arômes, on a l'impression de sentir une tarte aux pommes fraîches ; en bouche, on croque une belle pomme fraîche.
Servir très froid à 6^0, à l'apéro, un mousseux très convivial.

Blanc

Wakefield Promised Land 2014 - Australie
(16,95 $ - Code SAQ : 12505743)
Cépage : 100 % Chardonnay ; alcool 13 % ; région Australie Méridionale.
Notes de dégustation : Ce vin n'a pas été fait en barrique, couleur jaune pâle ; arômes de fruits blancs, beaucoup de fraîcheur, acidité présente, mais pas agressive ; en fin de bouche on goûte les agrumes.
Servir à 10^0, avec brochette de poulet, de crevettes, un poisson grillé sur le BBQ, fromage de chèvre.

Torres Gran Vina Sol 2013 – Espagne
(17,95 $ - Code SAQ : 64774)
Cépages : 85 % Chardonnay et 15 % Parellada ; alcool 13,5 % ; région Catalogne.
La famille Torres fait toujours de bons vins blancs,

celui-ci en est la preuve. Fermentation en cuve inox et élevé en fût de chêne neuf pour les 1/3, couleur dorée.
Notes de dégustation : arômes de fruits exotiques et miel ; en bouche, du gras velouté, bonne longueur en rétro, olfaction agrumes, miel et noix, coule bien.
Servir à 10^0 - 11^0, servir avec une paella aux fruits de mer.

Rosé

Château Romanin 2013 – France
(28,50 $ - Code SAQ : 11542041)
Cépages : 47 % Grenache, 29 % Syrah, 18 % Counoise et 6 % Mourvèdre ; alcool 13,5 % ; région Baux de Provence.
Notes de dégustation : vin bio, couleur cuivrée ; arômes de fruits fleur de rose, très grande fraîcheur, fruit jaune la pêche ; en bouche goût d'orange, en rétro goût d'orange miel, fleur d'oranger. Un très grand rosé.
Servir en apéro à 10^0 - 12^0, avec une soupe aux fruits de mer et poisson blanc, brochette de poulet, salade de fruits frais.

Rouge

Nemea – Grèce
(11,50 $ - Code SAQ : 713602)
Cépages : 100 % Agiorgitiko ; alcool 12,5 % ; région Péloponnèse
Notes de dégustation : couleur rubis foncé ; arômes délicats, petits fruits ; en bouche les tanins sont souples, un peu de griotte, bonne longueur.
Servir à 14^0 - 15^0, mettre en carafe 20 minutes pour faire ressortir tout son fruit, servir avec brochette de bœuf, poulet BBQ, des pâtes, filet mignon de porc. Bon rapport qualité / prix.

Hacienda Araucano Syrah Reserva – Chili
(10,95 $ - Code SAQ : 11975073)
Cépage : 100 % Syrah ; alcool 13,5 % ; région Vallée Centrale
Ce vin se vendait 15 $, c'est alors que M. Lurton a fait moins de promotions et réduit le prix de 4 $ pour faire profiter le consommateur.
Notes de dégustation : arômes de fruits noir intense ; en bouche prune, petite cerise, vin goûteux, un peu d'épices.
Servir à 15^0 -16^0, avec des saucisses italiennes fortes, des merguez, mettre en carafe 40 minutes.

Terra di Brolio – Italie
(19,95 $ - Code SAQ : 12207535)
Cépages : 60 % Merlot, 40 % Cabernet sauvignon ; alcool 12,5 % ; région Toscane
Notes de dégustation : couleur rubis foncé ; arômes de beaux fruits bordelais ; en bouche on retrouve le style de Haut Médoc velouté, du gras, beaux tanins, soyeux.
Servir à 15^0 avec une bavette de bœuf, poulet rôti aux fines herbes, brochette de bœuf, mettre en carafe 30 minutes.

La Garnotte 2013 – France
(11,30 $ - Code SAQ : 11374411)
Cépages : 40 % Syrah, 40 % Carignan, 20 % Grenache ; alcool 13,5 % ; région Corbières dans le Languedoc-Roussillon
Notes de dégustation : Éraflage à 100 %, couleur rubis foncé ; arômes de fruits noirs, prune ; en bouche du gras velouté, belle fraîcheur, on goûte les garrigues (thym, romarin), tanins enrobés.
Servir à 15^0, avec un magret de canard, cassoulet, confit de canard, cailles rôties aux fines herbes. Très bon vin pour le prix.

Celeste Crianza Torres – Espagne
(21,60 $ - Code SAQ : 11741285)
Cépages : 100 % Tempranillo ; alcool 14 % ; région Ribera del Douro
Notes de dégustation : couleur rouge foncée ; arômes de mûres confites ; beaucoup de fraîcheur en bouche, on se régale de la tendreté du fruit frais, bonne présence, vin bien fait.
Servir à 16^0, avec un filet mignon de bœuf, du foie de veau cuit au beurre, champignons et fines herbes, mettre en carafe 30 minutes.

Secco-Bertani – Italie
(18,25 $ - Code SAQ : 12443)
Cépages : 80 % Corvina veronese, 20 % Merlot ; alcool 13 % ; région Vénétie
Notes de dégustation : vin vieilli 12 mois en fût de chêne. Le Corvina est le principal cépage pour élaborer le fameux Amarone. Robe rubis clair ; arômes de fruits secs, confiture de fraise ; en bouche beaucoup de fruits rouges, velouté, on goûte les figues, vin mi-corsé, belle longueur et belle acidité. Vous allez être choyé pour le prix.
Servir à 15^0 avec un osso buco de veau cuisson lente, du gibier à poils et à plumes, une lasagne sauce à la viande avec fromage parmigiano-reggiano, mettre en carafe 40 minutes. Son prix sera en baisse de 2$ à compter de la mi-octobre. Un régal pour le prix.

Vin de dessert

Verger de glace 2011 – Québec
(24,35 $ - Code SAQ : 10230643)
Cidrerie la Pomme du St-Laurent –
375 ml, alcool 9,5 %
Notes de dégustation : Couleur ambrée ; arômes de pommes fraîches Cortland ; en bouche bon goût de pomme sucrée avec une petite pointe saline, très belle acidité. Servir à 80 avec une crème brulée et une pointe de fleur de sel.

Voilà qui termine cette chronique et qui, je l'espère, vous fera découvrir de nouveaux vins et saura vous plaire.

Je remercie les membres de mon comité de dégustation, ainsi que les agences Amphora, Divin Paradis et Focus Cellars, Société de vins fins.

Bonne rentrée automnale et à la prochaine !

Précision : Dans la chronique publiée en juin dernier, je parlais du bouchon AntiOx, fabriqué en Espagne par Pulltex. Il faut préciser que la bouteille doit toujours rester debout au réfrigérateur, ne jamais la coucher. Merci !

Note : Vous avez des questions pour notre chroniqueur, vous pouvez les acheminer par courriel à : aervl@videotron.ca, à l'attention de Jean Couvrette.

Centre d'écoute de Laval

À votre écoute depuis 25 ans!

Mission

Le Centre d'Écoute de Laval offre un service d'écoute téléphonique généraliste, confidentiel, anonyme et gratuit à toute personne éprouvant le besoin de partager une émotion et de se confier.

Rôle

Offrir une écoute empathique, accessible, permettant de :

- Briser l'isolement
- S'exprimer sans crainte de jugement
- Se sentir accueilli, respecté dans ses propos
- Exposer un vécu, heureux ou pénible
- Commenter sa réalité : détresse psychologique, santé physique ou mentale
- Désamorcer le stress, les états de crise ou de panique
- Entamer des réflexions éclairantes
- Entrevoir les solutions possibles d'une problématique quelconque
- Évacuer des contenus douloureux qui affectent et perturbent
- Dévoiler un secret trop lourd et se libérer ainsi de la honte ou de la culpabilité
- Être dirigé, au besoin, vers des ressources appropriées

Ligne d'écoute : 450-664-2787
Sans frais : 1-888-664-1558

cecoutelaval@videotron.ca
http://www.centredecoute.com

Services

Une formation initiale en écoute active est donnée à tous les bénévoles du Centre d'Écoute de Laval. Celle-ci est le pré-requis essentiel au service d'écoute offert. Depuis le début de notre fondation, nous travaillons au développement et à l'enrichissement de cette formation dans l'objectif, toujours présent, d'outiller adéquatement le bénévole pour qu'il offre un service d'écoute de qualité et vive une expérience gratifiante.

Nos services d'écoute sont offerts du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Ligne d'écoute : 450-664-2787

Découpez ici

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : _____ No. d'employé : _____

NOUVELLE ADRESSE :
Adresse : _____ Tél. : (_____) _____ - _____
_____
_____

ADRESSE COURRIEL : _____ Date : _____

Signature : _____

FAIRE PARVENIR À :
L'Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
1333 boulevard Chomedey, Bureau 905
C.P. 422 Succursale St-Martin
Laval, Québec H7V 3Z4

Maison de Soins Paliatifs de Laval

Engagement bénévole

Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison des Soins Paliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services à la personne en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse terminer ses jours paisiblement soutenue par une équipe soignante et entourée de ses proches dans un environnement calme et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettrant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants : les soins et l'accompagnement - l'accueil des familles et des visiteurs à la réception - la cuisine le secrétariat - l'entretien - les collectes de fonds

Vous avez envie de participer à notre mission et de faire partie de notre équipe, alors contactez-nous. Nous vous encourageaons à venir nous rencontrer.

Nancy Lacas, responsable des bénévoles

Maison des Soins Paliatifs de Laval inc.
655, Avenue Bellevue, Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Fax : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

PAUSE SPATIALE

- De 14 h à 17 h, sur réservation
- Pour les regroupements d'aînés
- Prix : 25 $ / personne

*Avec possibilité d'un repas traiteur

VISITE GUIDÉE

30 min.

Laissez-vous guider par nos animateurs expérimentés à travers le Système solaire. Venez découvrir à quel point la Terre est immensément petite dans l'Univers!

MISSION VIRTUELLE

1 h 15

Rendez-vous sur le quai d'embarquement du Cosmodôme et partez à l'aventure dans l'un des trois parcours offerts. Choisissez parmi Le rêve impossible, La planète rouge ou Aux frontières du cosmos. Que votre mission commence!

GRAVIT'OEUF (AVEC CAFÉ ET BISCUITS)

1 h 15

En équipe, vous devrez concevoir et construire un prototype de capsule spatiale. Votre astronaute-oeuf survivra-t'il d'une chute de trois étages?

PREMIÈRE MOISSON

Les conférences Première Moisson

Chaque mois, le Cosmodôme vous invite à découvrir les sciences de l'espace grâce aux Conférences Première Moisson. Apprenez-en davantage sur divers sujets liés à l'astronautique. Sucreries et buffet offert. Entrée libre.

Visitez notre site Internet pour obtenir des renseignements sur les prochaines conférences à venir.

2150, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7T 2T8 | **Réservation au : 450 978-3600** | **www.cosmodome.org**

Tennis 13 Fitness

Joignez-vous à nous !

20%
de rabais sur abonnements annuels et 3 mois*

Sur présentation de la carte officielle de l'Association des retraités de Ville de Laval

Activités :

- Entraînement supervisé
- Tennis
- Badminton
- Racquetball
- Piscine chauffée
- Plus de 70 cours de groupe sur musique
- Resto-bar
- etc.

Obtenez une semaine d'essai GRATUIT sur présentation de ce coupon*

Information : 450 687 9913

*Certaines conditions s'appliquent. Voir détails au club Tennis 13 Fitness.

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

Place des aînés

Centre socioculturel
et sportif pour les 50 +

435 boulevard Curé-Labelle (Sud),
Laval H7V 2S8

Visitez notre site web
au www.placedesaines.org

SESSION AUTOMNE 2015

DÉBUT DES COURS 8 SEPTEMBRE

COURS

Aquaforme • Arts • Conditionnement physique
Danse • Décoration • Informatique • Langue
Musique • Spinning • Vins ***Et bien plus...***

SALLE DE MUSCULATION

- Nouveau décor et nouvelle ambiance
- Nouveaux appareils cardio et de musculation
- Choix d'abonnements 1, 3, 6 ou 12 mois
- Kinésiologue sur place • Inscription en tout temps

RABAIS 20$

Promotion automne 2015

Valide sur présentation de ce coupon et de votre carte de membre AERVL.

- Applicable pour cours ou carte de membre seulement.
- Non applicable pour ateliers.
- Un (1) coupon par personne.
- Expiration 15 décembre 2015.

Aux membres de l'association des employés retraités de Ville de Laval de Laval

INSCRIPTION À PARTIR DU 24 AOÛT 2015 AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Information 450 978-5555
poste 15

Les types de cabines en croisière

Lesquels? Comment? Pourquoi?

L'une des premières questions que nous posons à nos clients lorsqu'ils font des recherches sur des croisières est la suivante : Quel type de cabines désirez-vous?

Nous posons cette question, peu importe s'il s'agit de votre première croisière… ou encore si vous n'êtes pas à votre première croisière. Pourquoi me dites-vous? Car selon les saisons, les tarifs, les destinations, les itinéraires ou encore même les navires, les réponses qu'un conseiller de Croisières Pour Tous vous donne changeront.

En effet, pour certains types de croisières, une cabine avec un balcon est presque obligatoire, alors que pour d'autres, n'est pas tellement nécessaire.

Il s'agit donc presque toujours de cas par cas. Voici quelques questions que l'on doit se poser:
• Si la différence de tarifs n'est pas élevée, pourquoi ne pas payer pour avoir votre véranda privée?
• Vous voyagez avec plusieurs amis… resterez-vous longtemps dans votre cabine pour utiliser votre balcon?
• Souffrez-vous de claustrophobie?
• Arrêtez-vous tous les jours dans des escales différentes ou encore vous avez plusieurs journées en mer?

Il y a bien sûr plusieurs autres scénarios possibles, et c'est pourquoi un agent de Croisières Pour Tous vous donnera leur point de vue sur votre cas et selon votre situation.

Pour les gens qui n'ont jamais fait de croisières, vous vous demandez surement qu'est-ce qu'une cabine? Voici plusieurs informations à ce sujet.

Une cabine normale de croisière

Il y a 3 types de cabines normales de croisières, soit les cabines intérieures, les cabines avec fenêtres ou encore les cabines avec balcon. La grandeur normale de cette cabine varie, selon les compagnies de croisières, entre 140 et 200 pieds carrés. Une erreur que plusieurs personnes font est de penser que la cabine avec balcon est plus grande que la cabine intérieure. En fait, c'est totalement faux. Il s'agit normalement de la même grandeur (encore une fois, selon les compagnies, le tout peut varier quelque peu). La différence se situe sur le fait qu'il y ait un balcon, donc un espace supplémentaire. Un balcon régulier fera environ 8 pieds de largeur par 4 ou 5 pieds de longueur (en moyenne, peut varier selon les compagnies).

Comme je l'expliquais auparavant, parfois il vaut la peine de payer le surclassement en cabine avec fenêtre ou balcon… parfois non… Et c'est en discutant des tarifs et de vos besoins que nous pourrons voir les alternatives.

Un point important concernant les cabines avec fenêtre maintenant. Personnellement, à moins que la différence de tarif entre la cabine intérieure et la cabine extérieure soit minime ou encore qu'il y ait une énorme différence avec le tarif de la cabine avec balcon, je propose très rarement la cabine avec fenêtre. Pourquoi? Et bien je vous poserais cette question… Allez-vous rester dans votre cabine pour regarder à travers votre fenêtre? Ainsi, seulement si le tarif en vaut la peine, la cabine avec fenêtre est un choix qui peut valoir la peine.

Les suites

Un petit mot sur les suites. Ces cabines avec balcon sont plus grandes que les cabines normales. Les grandeurs varient selon le type de suites et le navire. Normalement, des avantages sont reliés à l'achat d'une suite, tel l'embarquement prioritaire, salon privé, débarquement prioritaire, etc. Bien sûr, les tarifs d'une suite sont beaucoup plus élevés que pour un balcon régulier.

les cabines occupation simple

De plus en plus, les compagnies de croisières introduisent sur le marché des cabines pour personne seule. Ce qu'il faut savoir c'est que pour les cabines régulières, le tarif pour une personne seule est presque le double du tarif régulier. Voyant donc qu'il y a de plus en plus de demandes pour ce type de cabines, il y a maintenant des cabines plus petites spécialement pour les personnes seules. Les tarifs sont normalement environ 150 % plus chers qu'une cabine régulière en occupation double.

Cabines pour 3 ou 4 personnes

En grande majorité, le maximum de personnes que les compagnies de croisières acceptent dans les cabines normales est de 3 ou 4. Il y a bien sûr des suites familiales qui peuvent contenir jusqu'à 8 personnes, mais comme mentionné auparavant, dès que l'on parle de suite, les tarifs sont plus élevés. Pour la 3e et 4e personne, il s'agit normalement de lits superposés aux lits réguliers de la cabine ou, parfois, de sofa-lit. Le tout varie selon la compagnie et le type de cabines. Bien sûr, les 3e et 4e personnes par cabine profitent de tarifs réduits. Finalement, il est important de mentionner que ces cabines pour 3 ou 4 personnes ne sont pas plus grandes qu'une cabine pour 2 personnes.

Je vous invite donc à nous contacter si vous avez d'autres questions. Il y en a plusieurs que l'on doit se poser lorsque nous achetons une croisière. Selon vos besoins, votre budget et les destinations, il est donc possible, cas par cas, de déterminer quel type de cabine vous devriez avoir.

Stéphane Bruyère - Croisières Pour Tous
450-680-2221, poste 3
sbruyere@croisierespourtous.com
www.croisierespourtous1.com

LE MEILLEUR DE L'ATLANTIQUE NORD
CROISIÈRES POUR TOUS
11 AU 28 AOÛT 2016

LE MEILLEUR DE L'ATLANTIQUE NORD - ms KONINGSDAM

Holland America n'avait pas sorti de nouveau navire depuis 2010 et le fera en grand l'année prochaine avec l'arrivée du plus gros navire de sa flotte, le Ms Koningsdam. Ce navire de presque 100 000 tonnes entrera en fonction en Avril prochain et marquera le début d'un renouveau concernant la conception des navires d'Holland America.

Cabine intérieure : **5179$** • Cabine avec fenêtre : **5729$**
Cabine avec balcon : **6099$**
Tarifs par personne en occ. double incluent :
Les vols, 2 nuits à Amsterdam, tous les transferts, tour de ville d'Amsterdam et la croisière de 14 nuits sur le nouveau navire d'Holland America, le Koningsdam.

Holland America Line

GROUPE ACCOMPAGNÉ PAR
STÉPHANE BRUYÈRE

Choix d'excursions dans la majorité des escales avec guide francophone. (Optionnel)

Pour les réservations avant le 30 octobre 2015, les clients auront le droit au forfait boisson et à un repas dans un restaurant spécialité en payant un supplément de 750$ par personne

Jour	Port	Arrivée	Départ
14 août	Amsterdam , Pays-Bas		16h00
15 août	En mer	07h00	15h00
16 août	Newcastle, Tyne - Angleterre	08h00	17h00
17 août	S. Queensferry, Edinburg	07h00	17h00
18 août	Invergordon, (Inverness)	08h00	17h00
19 août	En mer		
20 août	Reykjavick, Islande	14h00	
21 août	Reykjavick, Islande		17h00
22 août	Isafjordur, Islande	08h00	17h00
22 août	Croisière, Isafjordur, Islande		
23 août	Akureyri, Islande	07h00	15h00
23 août	Croisière, Akureyri, Islande		
24 août	En mer	07h00	19h00
25 août	Alesund, Norvège	11h00	19h00
26 août	Bergen, Norvège	08h00	17h00
27 août	En mer		
28 août	Amsterdam, Pays-Bas	07h00	

Tarifs et disponibilité sujets à changement sans préavis avant une réservation en bonne et due forme. Dépôt de 800$ - dont 300$ non remboursable par personne. Minimum de 20 passagers requis pour avoir un accompagnateur. Assurances voyages, frais pour sélection des sièges, excursions, pourboires et dépenses personnelles non inclus. Frais de contribution FICAV de1$ / 1000$ non inclus.

Titulaire d'un permis du Québec

2100 Boulevard Le Corbusier, Local 5, Laval (Québec), H7S 2C9
Tél. : 450-680-2221 • Sans frais: 1-866-680-2221

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE EXCLUSIF

GPL assurance offre aux membres de l'**association des employés retraités de la ville de Laval**, un programme très avantageux pour les **assurances automobile et habitation**.

- 10 % à 20 % de rabais sur vos primes d'assurance automobile et habitation
- Possibilité de franchises à 0 $
- Accumulation de Milles de récompense AIR MILES
- Assurance-voyage à prix compétitif
- Accès au site de rabais GPL privilège
- Et beaucoup plus !

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Si vous désirez obtenir une soumission, contactez notre équipe dès maintenant.
Vous pourriez économiser en plus de bonifier vos protections d'assurance.

RSA

450 978-4446 | gplassurance.com

Tennis 13 Fitness

SYLVAIN LAUZON
Directeur, développement des affaires
sylvain.lauzon@tennis13.com

1013, Autoroute 13, Laval (Québec) H7W 4V3
T 450 687-9913, poste 253 | C 514 476-7500

Desjardins
Caisse d'économie des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon, Pl. fin.
Planificateur financier

3009 boulevard Industriel
Laval (Québec) H7L 3W9

Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

450 975-8583, poste 229
Télécopieur : 450 975-8591
richard.j.lauzon@desjardins.com

Obtenez 15% de rabais sur votre repas !

Laval
3298, Saint-Martin O.
Laval (Québec)
H7T 1A1
Tél.: 450 973-9160

PACINI

St-Eustache
535, Arthur-Sauvé
St-Eustache (Québec)
J7P 4X4
Tél.: 450 623-8443

* Sur présentation de votre carte de retraités de Ville de Laval

JMA Diagnostics.

Tests sanguins et d'urine
Électrocardiogramme (ECG)
Holter & MAPA
Laval et Rive-Nord: 450 622-4556
Montréal et les environs: 514 370-8556